

# Communiqué de presse



## *Belén Gario nommée Directrice générale de Sanofi*

**Paris, le 12 février 2026.** Le Conseil d'administration de Sanofi s'est réuni le 11 février 2026 et a décidé de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Paul Hudson. Par conséquent, Paul Hudson quittera ses fonctions de Directeur général le 17 février 2026 au soir. Le Conseil le remercie pour sa contribution significative à la transformation et au développement du Groupe au cours des six dernières années.

Sur proposition du Comité des nominations, le Conseil d'administration a nommé Belén Gario en qualité de Directrice générale. Elle prendra ses fonctions à l'issue de l'Assemblée générale du Groupe qui se tiendra le 29 avril 2026. Le Conseil proposera également aux actionnaires la candidature de Belén Gario en qualité d'administratrice du Groupe<sup>(\*)</sup>.

Dans l'intervalle, Olivier Charmeil, Vice President Executif Médecine Générale et membre du Comité exécutif depuis 2011, assurera les fonctions de Directeur général par intérim.

Belén Gario apportera une rigueur accrue à la mise en œuvre de la stratégie de Sanofi et accélérera la préparation de l'avenir du Groupe. Sa priorité sera de renforcer la productivité, la gouvernance et la capacité d'innovation de la Recherche & Développement.

Belén Gario rejoint Merck KGaA en 2011. Elle est nommée Directrice générale en 2021, devenant ainsi la première femme à diriger une société du DAX40 en Allemagne. Belén Gario, docteure en médecine et de nationalité espagnole, a exercé pendant six ans en milieu hospitalier avant d'entamer une carrière remarquable dans l'industrie pharmaceutique, d'abord au sein du département Recherche & Développement d'Abbott, puis pendant 15 ans chez Sanofi. Elle y a occupé les fonctions de Vice-Présidente des Opérations Pharmaceutiques pour l'Europe et le Canada et a été membre du Comité exécutif de Sanofi. Elle a exercé dans de nombreux pays européens ainsi qu'aux États-Unis, où elle a notamment piloté l'intégration de Genzyme lors de son acquisition. Dirigeante stratégique reconnue au-delà du secteur pharmaceutique, elle est membre du Conseil d'administration de BBVA et a siégé pendant dix ans au Conseil d'administration de L'Oréal.

**Frédéric Oudéa, Président du Conseil d'administration**, a déclaré : « *Le Conseil d'administration de Sanofi remercie Paul Hudson pour son travail et les initiatives stratégiques qu'il a engagées au cours de son mandat. Le Conseil se réjouit d'accueillir Belén Gario en qualité de Directrice générale. Dirigeante reconnue dans notre industrie, elle bénéficie d'une réputation incontestée. Elle connaît très bien le Groupe Sanofi, où elle a occupé pendant 15 ans des fonctions de premier plan et obtenu de nombreux succès. Elle possède l'expérience et le profil pour accélérer le rythme, renforcer la qualité d'exécution de la stratégie et conduire ainsi le prochain cycle de croissance de l'entreprise, essentiel pour préparer l'avenir du Groupe. Dans un secteur pharmaceutique en rapide évolution, nous confions Sanofi à des mains expérimentées ; la brillante carrière internationale de Belén Gario témoigne de sa vision stratégique et de sa capacité à conduire des transformations profondes et créatrices de valeur, dans une culture de rigueur au service de l'intérêt des patients.* »

(\*) La nomination de Belén Gario en qualité d'administratrice, ainsi que la modification des statuts visant à relever la limite d'âge applicable au Directeur(trice) général(e) lors de sa nomination — condition nécessaire à cette élection — seront soumises au vote des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 29 avril 2026.

---

### *À propos de Sanofi*

Sanofi est une entreprise biopharmaceutique qui innove en R&D et exploite l'IA à grande échelle pour améliorer la vie des gens et créer de la croissance à long terme. Grâce à notre compréhension approfondie du système immunitaire, nous concevons des médicaments et des vaccins qui traitent et protègent des millions de personnes dans le monde — et développons un portefeuille d'innovations thérapeutiques qui pourrait en aider des millions d'autres. Animées par une mission commune — poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens — nos équipes œuvrent chaque jour à faire progresser la recherche, avoir un impact positif sur nos collaborateurs et les communautés que nous servons, et répondre aux grands défis de santé, d'environnement et de société de notre époque. Sanofi est cotée sur EURONEXT : SAN et NASDAQ : SNY.

#### *Relations médias*

**Sandrine Guendoul** | + 33 6 25 09 14 25 | [sandrine.guendoul@sanofi.com](mailto:sandrine.guendoul@sanofi.com)  
**Evan Berland** | +1 215 432 0234 | [evan.berland@sanofi.com](mailto:evan.berland@sanofi.com)  
**Léo Le Bourhis** | + 33 6 75 06 43 81 | [leo.lebourhis@sanofi.com](mailto:leo.lebourhis@sanofi.com)  
**Victor Rouault** | +1 617 356 4751 | [victor.rouault@sanofi.com](mailto:victor.rouault@sanofi.com)  
**Timothy Gilbert** | + 1 516 521 2929 | [timothy.gilbert@sanofi.com](mailto:timothy.gilbert@sanofi.com)  
**Léa Ubaldi** | +33 6 30 19 66 46 | [lea.ubaldi@sanofi.com](mailto:lea.ubaldi@sanofi.com)  
**Ekaterina Pesheva** | +1 410 926 6780 | [ekaterina.pescheva@sanofi.com](mailto:ekaterina.pescheva@sanofi.com)

#### *Relations investisseurs*

**Thomas Kudsk Larsen** | +44 7545 513 693 | [thomas.larsen@sanofi.com](mailto:thomas.larsen@sanofi.com)  
**Alizé Kaisserian** | +33 6 47 04 12 11 | [alize.kaisserian@sanofi.com](mailto:alize.kaisserian@sanofi.com)  
**Keita Browne** | +1 781 249 1766 | [keita.browne@sanofi.com](mailto:keita.browne@sanofi.com)  
**Nathalie Pham** | +33 7 85 93 30 17 | [nathalie.pham@sanofi.com](mailto:nathalie.pham@sanofi.com)  
**Nina Goworek** | +1 908 569 7086 | [nina.goworek@sanofi.com](mailto:nina.goworek@sanofi.com)  
**Thibaud Châtelet** | +33 6 80 80 89 90 | [thibaud.chatelet@sanofi.com](mailto:thibaud.chatelet@sanofi.com)  
**Yun Li** | +33 6 84 00 90 72 | [yun.li3@sanofi.com](mailto:yun.li3@sanofi.com)

Toutes les marques commerciales mentionnées dans ce communiqué de presse sont la propriété du groupe Sanofi.

#### **Déclarations prospectives – Sanofi**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact qu'une crise mondiale pourrait avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2024 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2024 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.